



Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

Procès-verbal de la réunion du 03 juin 2013

Ordre du jour :

1. Entrevue avec le Ministre du Développement durable et des Infrastructures au sujet des points suivants:
 1. Bilan financier des grands projets d'investissement de l'Administration des Bâtiments publics
 2. Liaison avec la Sarre - échangeur de Hellange
 3. Démolition du poste frontière de Zoufftgen
 4. Ban de Gasperich (point ajouté en cours de réunion)
2. Adoption des projets de procès-verbal des réunions des 15 et 26 avril 2013
3. Divers

*

Présents : Mme Diane Adehm, M. Marc Angel remplaçant M. Lucien Lux, Mme Anne Brasseur, M. Félix Braz, M. Lucien Clement, M. Fernand Diederich, M. Félix Eischen, M. Fernand Etgen, M. Pierre Mellina

M. Claude Wiseler, Ministre du Développement durable et des Infrastructures
M. Roland Fox, M. Tom Weisgerber, du Ministère du Développement durable et des Infrastructures
M. Luc Dhamen, M. Jean Leyder, de l'Administration des Bâtiments publics
Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Gast Gibéryen, M. Lucien Lux, M. Roger Negri

*

Présidence : Mme Anne Brasseur, Président de la Commission

*

1. **Entrevue avec le Ministre du Développement durable et des**

Infrastructures au sujet des points suivants:

1.1. Bilan financier des grands projets d'investissement de l'Administration des Bâtiments publics

Sur base du document transmis aux membres de la Commission par courrier électronique du 30 mai 2013 (voir annexe), le représentant de l'Administration des Bâtiments publics présente l'évolution financière des grands projets d'investissement.

Il apporte les informations nouvelles supplémentaires suivantes :

- FDB – Foyer Don Bosco : l'autorisation de bâtir vient d'être délivrée.
- CPS – Centre pénitentiaire à Schrassig – mesures de sécurité : il est signalé que le sas d'entrée sera remplacé alors que cette opération n'avait pas été prévue initialement. Grâce aux économies réalisées, ce changement de programme n'aura aucune incidence sur le coût final du projet.
- LTS - Lycée technique pour professions de santé à Luxembourg : ce projet en suspens pourrait bientôt reprendre en fonction du résultat d'études menées en vue de sa réalisation sur le site du Centre de Logopédie à Strassen.
- LAG – Lycée technique agricole à Gilsdorf : la SUP (strategische Umweltprüfung) demandée dans le cadre de la procédure de reclassement des terrains se situant en dehors de la zone de bâtiments et d'équipements publics est en voie de finalisation et les plans d'écoulement des eaux usées ont été revus et discutés avec la commune de Bettendorf et l'administration de la Gestion de l'Eau. Une alternative d'accès au site semble également possible.
- Projet CJ4 – Palais de justice – 4^e extension : le coût de ce projet s'élève toujours à 103,9% du coût prévu (pour les raisons déjà évoquées au cours de nombreuses réunions au cours des dernières années), mais il est fort probable qu'en fin de compte ce pourcentage descende en dessous de 100% après déduction des montants relatifs aux révisions de prix, intérêts moratoires, revendications des entreprises et application des pénalités de retard. Il est rappelé que ce coût est entièrement pris en charge par la Cour de Justice européenne.

1.2. Liaison avec la Sarre - échangeur de Hellange

Monsieur le Ministre déclare qu'en date du 2 mai 2013, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg a ordonné l'envoi en possession de l'Etat des terrains à Hellange nécessaires à la finalisation de la Liaison avec la Sarre (A13). La décision du tribunal met ainsi fin à une décennie de procès et l'Etat sera enfin propriétaire des terrains.

Cette ordonnance a définitivement clarifié les procédures d'expropriation et un dédommagement pour les terrains pourra être déterminé par les experts nommés par le tribunal d'arrondissement. Les ex-proprétaires pourront toujours contester devant la Cour de cassation et la Cour européenne des droits de l'homme l'absence de recours en dernière instance (anti-constitutionnalité de la procédure), mais ces recours ne sont pas suspensifs.

Le Ministre vient de saisir l'Administration des Ponts et Chaussées avec les travaux préparatoires indispensables pour pouvoir entamer le chantier. Les préparatifs pour des sondages archéologiques et pour les études géotechniques à Hellange viennent d'être

lancés. Ces travaux préparatoires étaient jusqu'à présent irréalisables vu que l'Etat ne disposait pas encore des terrains nécessaires.

Il s'avère que le restant de l'enveloppe budgétaire relative à la construction de l'échangeur de Hellange et prévue par les lois de financement datant des années 2001 et 2004 est insuffisant pour l'exécution des travaux à réaliser (démolition du bypass, construction de l'autoroute sur une longueur d'environ 1,7 km et construction de l'échangeur de Hellange). Leur coût exact devrait être connu dans les prochaines semaines, mais il est déjà certain qu'il sera inférieur au seuil de 40 millions d'euros (à partir duquel un projet de loi doit être déposé). S'agissant néanmoins de travaux de finalisation d'un projet, le Ministre propose que ces coûts fassent tout de même l'objet d'un projet de loi. Cependant, en attendant le dépôt de ce projet de loi et afin de ne pas retarder le début des travaux, le Ministre propose de publier le dossier de soumission y relatif sous les deux conditions suivantes : les travaux eux-mêmes ne pourront être entamés qu'après le vote de la loi et le dossier de soumission comportera une clause suspensive (nullité de la procédure d'appel d'offres en l'absence de vote de la loi).

Pour rappel, le montant consenti en 2001 s'élevait à 242,9 mio d'euros (indice des prix de la construction de 2001) et celui de 2004 à 47,2 mio d'euros, soit à un total d'environ 290 mio d'euros dont 288 mio d'euros ont été dépensés. Il ne reste donc plus que 2 mio d'euros sur les montants initialement accordés.

Le futur projet de loi devrait porter sur la construction de l'échangeur pour environ 19 mio d'euros (indice des prix de la construction de 2001) ainsi que sur d'autres travaux accessoires dont le coût n'est pas encore connu avec exactitude. Certains travaux connexes seront imputés au Fonds des routes.

La Commission unanime approuve la publication du dossier de soumission, comportant les deux conditions décrites ci-avant, avant le vote de la loi y relative.

*

Un membre de la Commission étant d'avis que la loi aurait permis à l'Etat d'organiser les fouilles archéologiques sur le terrain en question sans en être le propriétaire (antécédent à Vichten), le Ministre s'engage à se renseigner à ce sujet et à communiquer le résultat de ses recherches à la Commission.

*

En ce qui concerne le dernier terrain à acquérir par l'Etat pour terminer l'A13 aux alentours de Frisange, la procédure d'expropriation est en cours de préparation.

Quant à la construction d'une station de service sur l'autoroute de la Sarre (site Schengen-Remerschen), l'Administration des Ponts et Chaussées a récemment soumis un projet au Ministre du Développement durable et des Infrastructures qui a entamé des discussions avec les autorités locales à ce sujet.

1.3. Démolition du poste frontière de Zoufftgen

Les discussions avec les autorités françaises étant achevées, la démolition du poste frontière de Zoufftgen, implanté sur le sol grand-ducal, pourra enfin être entamée. Le coût de ce projet s'élève à 4,1 mio d'euros et ne nécessite donc pas le dépôt d'un projet de loi.

Alors qu'à partir d'un coût de 2 mio d'euros, les projets du Ministère du Développement durable et des Infrastructures sont publiés dans la loi budgétaire, il apparaît que le présent projet n'a pas été publié dans la loi budgétaire 2013 parce qu'au moment de la préparation de cette loi budgétaire le coût des travaux était inférieur à ce « seuil ».

Comme le Ministre souhaiterait pouvoir commencer les travaux immédiatement, sans attendre le vote de la loi budgétaire 2014 dans laquelle figurera évidemment le présent projet, il propose d'imputer exceptionnellement leur coût à la ligne budgétaire « projets urgents et imprévus ». Cette ligne budgétaire dispose d'un crédit de 6 mio d'euros en 2013. Il est évident que seule la partie du coût du projet dépensée en 2013 sera imputée à cette ligne de crédit.

Le Ministre invoque des motifs de sécurité pour justifier la réalisation rapide des travaux puisque l'éradication du poste frontière devrait pouvoir supprimer partiellement les bouchons quotidiens qu'endurent les travailleurs frontaliers à la jonction de l'A31 française et l'A3 luxembourgeoise.

En réponse à une question d'un membre de la Commission, le Ministre explique qu'en cas d'instauration de contrôles aux frontières franco-luxembourgeoises, il sera toujours possible d'installer un container à l'attention des personnes effectuant ces contrôles.

La Commission remercie le Ministre de l'avoir informée de sa façon de procéder.

1.4 Ban de Gasperich

Le Ministre évoque ensuite un problème auquel est confronté son ministère dans le cadre de l'aménagement du ban de Gasperich dont les travaux viennent de commencer. Il rappelle que ces travaux sont autorisés par la loi du 16 décembre 2010 relative à l'aménagement du boulevard Raiffeisen et du boulevard Kockelscheuer dans le cadre de la construction du réseau routier du Ban de Gasperich (pdl n°6137).

Il explique que lors de la construction d'un centre commercial en général, il y a lieu d'assurer un accès fluide entre les rampes d'accès à un tel centre et le tissu routier adjacent. Le coût des rampes est évidemment toujours pris en charge par le promoteur d'un tel projet.

Dans le cas du futur centre commercial du ban de Gasperich, il est cependant essentiel, pour des raisons techniques, que l'entreprise en charge du chantier du réseau routier construise également les rampes d'accès au centre commercial. Alors que le coût de construction de ces rampes n'a pas été prévu dans la loi, le ministère se voit obligé d'inclure ces travaux supplémentaires dans la soumission relative au réseau routier. L'Etat « avancera » ainsi les fonds nécessaires à la construction des rampes et sera immédiatement remboursé par le promoteur au moment du début des travaux concernés (prévu en 2014).

Le Ministre précise que de telles opérations ont déjà eu lieu dans le passé. Cependant, par prudence, il exige cette fois-ci (et ce sera également le cas à l'avenir) une garantie bancaire de la part du promoteur.

Pour se conformer à la loi, le Ministre prévoit d'insérer un article budgétaire de « préfinancement d'infrastructures connexes au réseau routier de l'Etat » dans la loi budgétaire portant sur l'exercice 2014.

La raison pour laquelle le Ministre se tourne maintenant vers la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire réside dans le fait qu'il est sur le point de signer une convention entre le ministère, la Ville de Luxembourg et le promoteur à ce sujet.

La Commission constate le caractère exceptionnel de la situation, même si elle est d'avis que la problématique aurait pu être connue plus tôt et évoquée dans l'exposé des motifs du projet de loi n°6137. La façon de procéder proposée par le Ministre lui semble appropriée. Elle suggère que la convention à signer comporte une clause suspensive en relation avec le vote de l'article budgétaire concernant les travaux de construction des rampes inscrit dans la loi budgétaire 2014

2. Adoption des projets de procès-verbal des réunions des 15 et 26 avril 2013

Les projets de procès-verbal sont adoptés.

3. Divers

- Dans son courrier du 1^{er} août 2012, le Ministre d'Etat avait fait part de l'intention du Gouvernement d'examiner les possibles améliorations au niveau de la réorganisation de la gestion du parc automobile de l'Etat dans le cadre des travaux d'élaboration du projet de budget de l'Etat pour l'exercice 2013. Comme, depuis, la Commission n'a plus reçu d'informations à ce sujet, elle décide de redemander au Ministre d'Etat quelles sont les suites concrètes données au rapport spécial de la Cour des comptes concernant la gestion du parc automobile de l'Etat.
- Madame le Président informe les membres de la Commission qu'elle prévoit de demander, par le biais du Président de la Chambre des Députés, l'accès aux documents dont dispose la Cour des comptes au sujet de l'article budgétaire intitulé « dépenses diverses jugées opportunes par le Gouvernement ».
- Madame le Président informe les membres de la Commission du fait que le nouveau Président de la Banque Centrale du Luxembourg (BCL) s'est déclaré prêt à un contrôle de la BCL par la Cour des comptes (sans attendre le vote de la proposition de loi 6509 modifiant la loi modifiée du 8 juin 1999 portant organisation de la Cour des comptes). La Cour des comptes et la BCL discutent actuellement du périmètre de ce contrôle qu'ils viendront ensuite présenter devant la Commission.
- Les conclusions du rapporteur du rapport spécial de la Cour des comptes portant sur les relations entre l'Etat et l'enseignement privé feront l'objet de la réunion du 17 juin 2013 (Note de la secrétaire : ce point a ensuite été reporté à la réunion du 5 juillet 2013).

Luxembourg, le 8 juillet 2013

La secrétaire,
Caroline Guezennec

Le Président,
Anne Brasseur

Annexe :

Liste des projets de l'Administration des Bâtiments publics dont le coût est supérieur à 10 millions d'euros

CODE	LIBELLE	FIP	DATE LOI	LOI	SOMME DES LOIS	DEVIS ADAPTE LOI TTC (MIO EUR)	MONTANTS ENGAGES	MONTANTS LIQUIDES	COUT PREVISIONNEL TTC (MIO EUR)	COUT PREVISIONNEL - DEVIS ADAPTE	%	SITUATION DU PROJET	NOTE EXPLICATIVE
PROJETS DONT LE COUT > 10 000 000.- EURO (EN ETUDE/EN CONSTRUCTION)													
CCK	CENTRE DE CONFERENCE A LUXEMBOURG - 1 ^{ère} EXTENSION	FIPADM	24/04/2001 18/12/2007	163,10	163,10	183,13	188,90	183,53	185,41	2,28	101,2%	décompte	travaux achevés, mise en service en avril 2012, décomptes en cours
CC2	CENTRE DE CONFERENCE A LUXEMBOURG - 2 ^e EXTENSION	FIPADM	18/12/2007	96,06	96,06	103,72	85,98	80,98	85,34	-18,38	82,3%	décompte	travaux achevés, mise en service en avril 2012, décomptes en cours
BTK	RENOVATION DE LA FACADE DU BATIMENT TOUR A LUXEMBOURG	FIPADM	24/07/1995	9,79	9,79	13,03	13,40	13,21	13,42	0,39	103,0%	décompte	travaux achevés, décomptes en cours
PCS	ATELIERS CENTRAUX DES PONTS ET CHAUSSEES A BERTRANGE (1994 et 1995 loi budgétaire)	FIPADM	23/12/1994 20/12/1996 23/11/2001	1,36 1,36 54,93									
				57,66	65,53	58,85	59,40	59,48	-6,04	90,8%	exécution	date de la mise en service du dernier bâtiment (bât. G) en juin 2011 travaux achevés, décomptes et réceptions en cours	
CPS	CENTRE PENITENTIAIRE A SCHRASSIG - MESURES DE SECURITE	FIPADM	18/03/2008	16,00	16,00	17,11	13,88	10,56	15,00	-2,11	87,7%	exécution	reprise des travaux de gros œuvre par une autre entreprise en mai 2012 suite à la faillite Socimmo, négociations en cours en ce qui concerne les travaux de clôture de sécurité
AP2	AMENAGEMENT DU PARC DE HOSINGEN - CENTRE ECOLOGIQUE	FIPADM	29/07/1993 08/03/2002	7,19 2,11									
				9,30	13,00	10,01	9,46	10,77	-2,23	82,8%	décompte	date d'inauguration du bâtiment le 01/05/2009 inauguration de l'exposition Naturpark Our en novembre 2011, terrain de football en procédure de soumission	
ADB	ATELIERS ET DEPOTS DE L'ABP A BERTRANGE-BOURMICH	FIPADM	18/12/2007	15,95	15,95	17,37	12,01	11,56	11,87	-5,51	68,3%	décompte	mise en service 19/11/2010, décompte en cours
JPE	JUSTICE DE PAIX A ESCHALZETTE	FIPADM	24/07/2007	14,00	14,00	15,34	12,13	11,17	11,88	-3,45	77,5%	décompte	travaux terminés, mise en service avril 2012, décomptes en cours
LAB	LABORATOIRE NATIONAL DE SANTE A DUDELANGE	FIPADM	18/12/2003	88,00	88,00	104,96	86,78	53,74	103,99	-0,96	99,1%	exécution	parachèvement et technique en cours, fin des travaux prévu pour juillet 2013, réceptions et mise en service 2 ^e semestre 2013
LVE	LABORATOIRE NATIONAL DE SANTE A DUDELANGE - 2 ^E PHASE	FIPADM	18/12/2003	45,13	45,13	48,25	5,52	1,91	48,15	-0,09	99,8%	études	études d'exécution en cours, début des travaux début 2014
CRS	CENTRE DE RECHERCHE PUBLIC-SANTE A LUXEMBOURG	FIPADM	12/06/2004	73,00	73,00	91,36	7,22	3,42	85,40	-5,95	93,5%	études	finalisation de l'étude d'exécution, projet en suspens suite aux restrictions budgétaires
PCR	PONTS ET CHAUSSEES REMICH	FIPADM	24/07/2007	9,92	9,92	10,70	9,63	8,78	9,13	-1,57	85,3%	décompte	mise en service mars 2011, décompte en cours
PCM	PONTS & CHAUSSEES MERSCH-DEPOT	FIPADM	loi budg.	16,00	16,00	16,00	1,82	0,52	16,00	0,00	100,0%	études	études d'exécution en cours, début travaux 2013
LA	LABORATOIRE ASTA A GILSDORF	FIPADM	loi budg.	25,11	25,11	25,11	2,77	0,67	25,11	0,00	100,0%	études	études APD en suspens, en attente d'un nouveau site d'implantation
POG	POLICE GRAND-DUCALE A GREVENMACHER	FIPADM	05/07/2004	12,30	12,30	14,30	13,51	12,02	14,30	0,00	100,0%	décompte	inauguration le 03.10.2012, réceptions et décomptes en cours
POV	POLICE GRAND-DUCALE A LUXEMBOURG-VERLORENKOST	FIPADM	loi budg.	29,00	29,00	29,00	23,54	2,45	28,97	-0,03	99,9%	exécution	travaux d'excavation en cours, travaux de transformation en cours mise en service prévue pour 2014
CRF	CENTRE DE RETENTION A FINDEL	FIPADM	24/08/2007	11,20	11,20	12,03	11,96	11,59	12,03	0,00	100,0%	décompte	mise en service juillet 2011, décomptes en cours
ITH	CASERNE HERRENBERG - INFRASTRUCTURES TECHNIQUES	FIPADM	19/05/2009	18,70	18,70	20,08	12,24	9,25	18,53	-1,55	92,3%	exécution	travaux de rénovation de la centrale d'énergie en cours, travaux d'infrastructure en phase d'achèvement, achèvement de l'ensemble des travaux pour fin 2014
HLH	HALL LOGISTIQUE HERRENBERG A DIEKIRCH	FIPADM	23/11/2009	60,50	60,50	64,95	34,75	13,71	58,80	-6,13	90,6%	exécution	travaux de gros-œuvre clos et couvert en cours, la couverture du bâtiment est prévue pour mi 2013
CMA	CENTRE MARIENTHAL - TRANSFORMATION ET RENOVATION	FIPADM	30/05/2008	20,43	20,43	22,38	9,92	3,98	22,38	0,00	100,0%	exécution	travaux de charpente du bâtiment 'dortoir' achevés, ceux du bâtiment 'réfectoire' en cours, achèvement des travaux prévu pour 2014
FDB	FOYER DON BOSCO	FIPADM	loi budg.	9,90	9,90	9,90	3,04	0,42	9,90	0,00	100,0%	exécution	début des travaux de gros œuvre dès attribution de l'autorisation de bâtir
HDM	ADM. DE LA NATURE ET DES FORETS A DIEKIRCH - HOTEL DU MIDI	FIPADM	loi budg.	11,00	11,00	11,00	6,23	2,05	11,00	0,00	100,0%	exécution	achèvement des travaux de gros-œuvre pour mi 2013, fin des travaux prévue pour fin 2014
		FIPADM	TOTAL	812,04	812,05	908,21	623,90	501,48	856,87	-51,35	94,3%		
LNW	LYCEE DU NORD A WILTZ - AGRANDISSEMENT 2 ^e PHASE	FIPSCOL	24/07/2001	65,99	65,99	76,38	75,84	72,07	75,55	-0,72	99,1%	exécution	inauguration en mai 2010, travaux d'aménagement extérieur en cours
LEL	LYCEE TECHNIQUE DE LALLANGE A ESCHALZETTE	FIPSCOL	19/12/2003	98,00	98,00	112,21	95,07	90,14	93,95	-18,26	83,7%	décompte	inauguration en septembre 2010, réceptions et décomptes en cours
LTP	LYCEE TECHNIQUE MATHIAS ADAM A PETANGE	FIPSCOL	27/05/2002	106,59	106,59	124,27	93,40	89,65	91,33	-32,94	73,5%	décompte	inauguration en janvier 2009, derniers décomptes et litiges en cours
LTD	LYCEE TECHNIQUE NIC BIEVER A DUDELANGE	FIPSCOL	24/02/1999 12/06/2004	44,08 2,10	46,18	55,86	47,65	44,57	46,75	-9,11	83,7%	décompte	inauguration en décembre 2009, décomptes en cours, travaux d'aménagement de la maison Thilges en cours, fin prévue pour mi septembre 2013
LTR	LYCEE TECHNIQUE ET INTERNAT A REDANGE	FIPSCOL	19/12/2003	89,87	89,87	101,88	76,51	74,54	76,22	-25,67	74,8%	décompte	décomptes en cours, divers litiges, installation photovoltaïque automne 2013
LAI	LYCEE TECHNIQUE A JUNGLINSTER	FIPSCOL	29/01/2008	104,90	104,90	116,82	70,74	29,18	103,32	-13,51	88,4%	exécution	travaux de gros-œuvre clos en cours, travaux de génie technique en cours; début travaux parachèvement mai 2013, fin prévisionnel des travaux 2014
LTJ	ANNEXE JENKER DU LYCEE TECHNIQUE M. ADAM A DIFFERDANGE	FIPSCOL	03/08/2005	27,00	27,00	30,15	22,78	20,91	23,00	-7,15	76,3%	décompte	mise en service septembre 2010, décompte en cours, litiges en cours
LTS	LYCEE TECHNIQUE POUR PROFESSIONS DE SANTE A LUXEMBOURG	FIPSCOL	24/07/2007	67,45	67,45	77,90	5,01	2,22	77,90	0,00	100,0%	études	projet en suspens au vu du non-avancement du projet du foyer d'accueil d'urgence pour toxicomanes
LSS	LYCEE POUR PROFESSIONS DE SANTE A BASCHARAGE	FIPSCOL	loi budg.	22,00	22,00	22,00	3,88	0,97	22,00	0,00	100,0%	exécution	travaux de gros-œuvre annexe 'ferme' en cours, mise en service prévue 2015
LSE	LYCEE TECHNIQUE POUR PROFESSIONS DE SANTE A ETTELBRUCK	FIPSCOL	loi budg.	30,00	30,00	30,00	3,57	0,89	30,00	0,00	100,0%	études	demandes d'autorisations en cours
LAG	LYCEE TECHNIQUE AGRICOLE A GILSDORF	FIPSCOL	15/06/2012	100,00	100,00	106,77	8,61	2,72	106,77	0,00	100,0%	études	loi votée le 27.03.2012, études d'exécution et procédure reclassement en cours
CAM	LYCEE T. DES ARTS ET METIERS - REAMENAGEMENT ET EXTENSION	FIPSCOL	loi budg.	22,60	22,60	22,60	18,84	5,05	21,10	-1,50	93,4%	exécution	travaux de parachèvement en cours, fin des travaux prévue fin 2014
AST	ATHENEE - STRUCTURE PROVISoire	FIPSCOL	loi budg.	31,00	31,00	31,00	28,40	27,81	29,50	-1,50	95,2%	décompte	mise en service rentrée 2012; inauguration le 28.09.2012; réceptions et décomptes en cours
ALR	ATHENEE - RENOVATION	FIPSCOL	07/08/2012	89,00	89,00	92,50	9,66	3,05	92,50	0,00	100,0%	exécution	travaux préparatoires en cours, début des travaux de décontamination pour printemps 2013
LHD	LYCEE HUBERT CLEMENT A ESCH - NOUVELLE CONSTRUCTION	FIPSCOL	15/05/2012	46,50	46,50	49,12	6,16	2,90	49,12	0,00	100,0%	exécution	travaux de désamiantage achevés, début travaux de gros-œuvre pour printemps 2013
LGC	LYCEE TECHNIQUE GREVENMACHER - NOUVELLE CONSTRUCTION	FIPSCOL	loi budg.	29,00	29,00	29,00	19,17	8,00	29,00	0,00	100,0%	exécution	travaux de gros-œuvre en phase terminale, travaux d'installations techniques et parachèvement en cours
LSP	LYCEE SPORTS A LUXEMBOURG	FIPSCOL	loi budg.	16,00	16,00	16,00	11,08	10,64	16,00	0,00	100,0%	exécution	mise en service du lycée le 05.11.2012, inauguration le 22/02/2013, études de planification du hall des sports en cours
LNC	CENTRE DE LOGOPEDIE - NOUVELLE CONSTRUCTION	FIPSCOL	loi budg.	26,30	26,30	26,30	2,33	0,85	26,30	0,00	100,0%	études	soumission travaux en entreprise générale en cours, début des travaux prévu pour fin 2013
LT	LYCEE TECHNIQUE MICHEL LUCIUS - NOUVELLE CONSTRUCTION BLOC 2000	FIPSCOL	loi budg.	16,30	16,30	16,30	7,98	0,71	16,30	0,00	100,0%	exécution	soumission gros-œuvre / clos et couvert en cours, début des travaux printemps 2013
		FIPSCOL	TOTAL	1 034,68	1 034,68	1 137,06	606,67	486,81	1 026,70	-110,36	90,3%		
MRW	CENTRE INTEGRE POUR PERSONNES AGEES A WILTZ	FIPASO	08/03/2002	41,97	41,97	48,67	44,24	43,47	44,45	-4,22	91,3%	décompte	mise en service en avril 2011, déménagement Servior en mai 2011, inauguration mai 2012, décomptes en cours
		FIPASO	TOTAL	41,97	41,97	48,67	44,24	43,47	44,45	-4,22	91,3%		
PJL	CITE JUDICIAIRE AU PLATEAU DU ST. ESPRIT A LUXEMBOURG	PREFIN	03/08/2005	100,00 25,00									décomptes en cours, divers demandes supplémentaires en cours de traitement
				125,00	158,97	143,49	133,18	143,01	-13,95	91,1%	exécution / décompte		
CJ4	PALAIS DE LA COUR DE JUSTICE DES CE - 4 ^e EXTENSION	PREFIN	18/07/2002	343,25	343,25	393,98	414,58	387,01	409,45	15,47	103,9%	décompte	décomptes et litiges en cours
CJ8	PALAIS DE LA COUR DE JUSTICE DES CE - MISE A NIVEAU	PREFIN	18/12/2009	88,00	88,00	92,41	93,33	54,98	92,19	-0,21	99,8%	exécution	travaux en cours depuis janvier 2011, fin des travaux prévu pour mi 2013
TEE	2 ^e ECOLE EUROPEENNE A BERTRANGE/MAMER	PREFIN	18/12/2007	237,00	237,00	261,77	231,54	189,50	227,71	-34,06	87,0%	exécution	mise en service septembre 2012, réceptions en cours
			TOTAL	793,25	793,25	905,12	882,92	774,66	872,36	-32,77	96,4%		
			TOTAL	2 681,94	2 681,95	2 999,07	2 157,73	1 806,42	2 800,38	-198,69	93,4%		

	LOI	ADAPTE	ENGAGE	LIQUID.	PREVU	DIFF.	%
FIPADM	812,04	908,21	623,90	501,48	856,87	-51,35	94,3%
FIPSCOL	1 034,68	1 137,06	606,67	486,81	1 026,70	-110,36	90,3%
FIPASO	41,97	48,67	44,24	43,47	44,45	-4,22	91,3%
TOT. FIP	1 888,69	2 093,95	1 274,81	1 031,76	1 928,02	-165,92	92,1%
PREFIN	793,25	905,12	882,92	774,66	872,36	-32,77	96,4%
TOTAL	2 681,94	2 999,07	2 157,73	1 806,42	2 800,38	-198,69	93,4%